

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	1er
Nom de site	PALAIS DE JUSTICE	Numéro	750108
Adresse du site	4, boulevard du Palais	Hauteur	R+6 (21.70m)
Bailleur de l'immeuble	Public	Destination	Ministère
Type d'installation	Ajout 700 MHz (2 antennes) + ajout 2 antennes en réservation antennaire		
Complément d'info	Bouygues present (90/180/280°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	26/03/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	13/01/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	13/03/2020

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de 2 antennes et le remplacement des 2 antennes existantes par 2 nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 118° et 300°.		
Distance des ouvrants	9m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 3 et 7°</i>
Estimation	non fournie	Vis-à-vis (25m)	<i>R+6 (300°)</i>
Divers			

Incidence visuelle

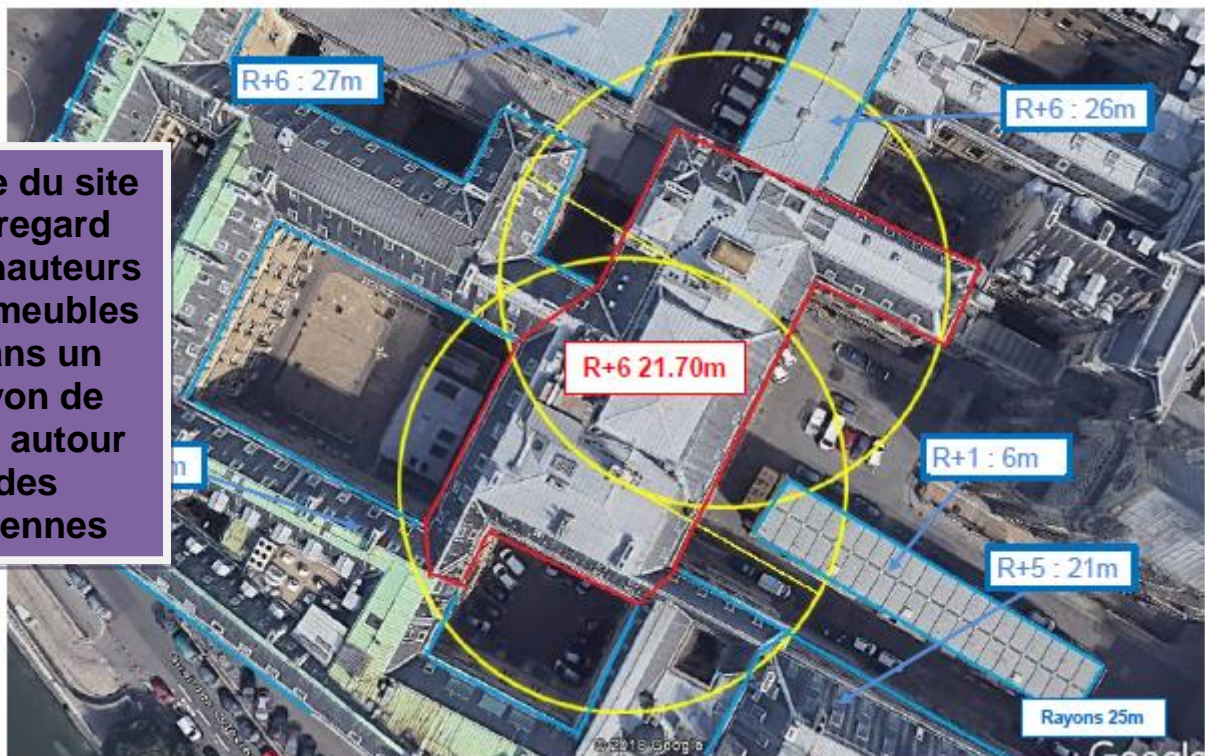
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 2 antennes existantes par 2 nouvelles antennes de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).		
Hauteur antennes/sol	23m		

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>	

**Carte du site au regard des établissements particuliers
 dans un rayon de 100m autour des antennes**

AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER A PROXIMITÉ



**Carte du site
 au regard
 des hauteurs
 d'immeubles
 dans un
 rayon de
 25m
 autour
 des
 antennes**

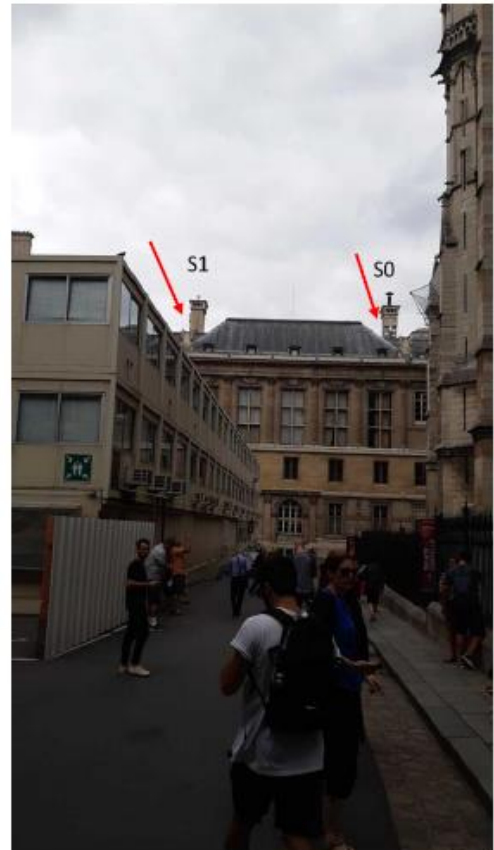
Simulation et conformité au seuil de la Charte

NON FOURNIE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :

Etat de l'existant :



Vue des Azimuts

118°



300°

